

BUTS DU STAGE	Permettre aux personnes intéressées par l'ergothérapie de mieux connaître cette profession et de découvrir les différents domaines d'intervention de l'ergothérapeute dans le cadre d'un hôpital universitaire.
PUBLIC PLUS SPECIFIQUEMENT CONCERNE	Gymnastien-ne-s ou étudiant-e-s se destinant à une formation en ergothérapie.
AGE REQUIS	Le stagiaire doit être âgé de 16 ans.
CONNAISSANCES DE LA LANGUE FRANCAISE	Une bonne pratique du français parlé et écrit
ACCUEIL	Le lundi matin à 7h45, le stagiaire se présentera au bureau de gestion du personnel (bâtiment des Allières) puis au vestiaire central (BH-06) pour y chercher une blouse. Il se rendra ensuite à 8h15 à l'hôpital Nestlé, niveau 2 (rez-de-chaussée) dans le service d'ergothérapie où il sera accueilli par l'équipe des ergothérapeutes.
DUREE DU STAGE	<ul style="list-style-type: none"> - gymnasiens sans demande particulière: 3 jours <ul style="list-style-type: none"> - le lundi au Département de l'appareil locomoteur (DAL) - le mardi en neuroréhabilitation - le mercredi matin (½ jour) en pédiatrie et l'après-midi en neuroréhabilitation - gymnasiens devant faire un stage dans les soins dans le cadre des études: 2 semaines <ul style="list-style-type: none"> - 8 jours en neuroréhabilitation - 1 jour au DAL, ½ jour en pédiatrie et ½ jour au CUTR Sylvana.
RETRIBUTION	Le stage d'observation est non-rémunéré.
HORAIRES	8h - 17h
LOGEMENT	Pour les personnes habitant en dehors de Lausanne, des chambres individuelles meublées (avec draps) peuvent être louées auprès du CHUV. <i>Toute demande de chambre ou studio est à transmettre à Mme M. De Stefano, tél. 021 314 52 29, au plus tard un mois avant l'engagement.</i>
VETEMENTS DE TRAVAIL	Les habits de travail sont remis en prêt et blanchis gratuitement. Un dépôt de CHF 50.- est demandé le 1 ^{er} jour de stage et est rendu à la fin du stage. Prière de prendre avec soi des chaussures confortables et silencieuses, à réserver uniquement pour le travail. Note : Aucun casier n'est mis à votre disposition.
REPAS	Possibilité de prendre les repas au restaurant de l'hôpital au prix du personnel.
ENVOI DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE	Nicole Atallah Secrétariat physiothérapie/ergothérapie, Av. Pierre Decker CHUV CH-1011 Lausanne Tél. 021 314 15 67 Nicole.Atallah@chuv.ch
REMARQUES	La demande de stage doit être faite un mois avant la réalisation du stage étant donné les formalités administratives qui doivent être effectuées. Au vu du nombre important de demandes et du nombre de places restreint, il y a parfois un délai de quelques mois entre une demande et la réalisation potentielle d'un stage.